

Projet d'Assistance technique et formation de formateurs en pisciculture continentale pour une sélection de petites fermes piscicoles commerciales



Date de démarrage 09/06/2010

Date d'échéance 15/11/2011

Localisation Zones urbaines et péri-urbaines de Brazzaville, Dolisie et Pointe-Noire en République du Congo et de Kinshasa en République Démocratique du Congo

Financement Centre pour le Développement de l'Entreprise (CDE ; institution financée par le FED, projet financé par le CDE et la Coopération belge), Conseil Général de l'Essonne

Bénéficiaires directs 31 fermes piscicoles



Contexte

En juin 2010, l'APDRA s'est vu confier la mise en œuvre du projet par le Centre pour le Développement de l'Entreprise (CDE). Ce projet fait suite aux précédentes actions d'appui à la pisciculture mises en œuvre par le CDE depuis 2006 dans les zones urbaines de Kinshasa, Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie. Son objectif général est d'appuyer une sélection d'une trentaine de fermes piscicoles périurbaines aux niveaux technique, organisationnel et pour une meilleure gestion de leur activité.

La plupart de ces fermes sont partie intégrante d'exploitations agricoles plus grandes et produisent déjà du poisson,

généralement du tilapia et, moins systématiquement, du clarias.

Pour les grandes villes de Kinshasa, Brazzaville et Pointe Noire, le contexte économique est favorable à une pisciculture semi-intensive via l'utilisation de sous-produits de l'élevage et/ou de l'industrie alimentaire. A Dolisie, la pisciculture est une activité plus récente, moins maîtrisée et souffrant d'une moindre accessibilité des intrants. Dans tous les cas, le poisson de pisciculture s'écoule facilement sur les marchés.

L'APDRA intervient avec l'aide de quatre formateurs piscicoles congolais, sélectionnés par le CDE, accompagnés par un assistant technique ivoirien de l'APDRA, chargé de

superviser les activités et les formations du projet.

Résultats atteints à la fin du projet

- Deux formateurs compétents et disponibles, à Pointe-Noire et Dolisie ;
- Amélioration de la gestion des productions dans les fermes bénéficiaires du projet : utilisation de souches de tilapias sélectionnées,

intégration de l'hémichromis et de l'hétérotis à la polyculture traditionnelle de tilapia-silure, production d'alevins de tilapia, sexage, densités, fertilisation... ;

- Initiation d'une coopération entre les fermes piscicoles bénéficiaires ;
- Outils de suivi des cycles de production et de gestion des fermes proposés aux promoteurs ;
- Identification des besoins des opérateurs et des besoins du secteur.